



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de TROCHE

Relevé de Décisions

24/05/2018

Nomination des rues, voies et places de la commune de Troche

Le Conseil Municipal a précédemment validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune pour faciliter le repérage par les services de secours, de la poste et les localisations GPS. Le Conseil Municipal valide et adopte la liste des nouveaux noms attribués à l'ensemble des voies et places communales.

Recensement de la population 2019

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il a été avisé par l'INSEE du prochain recensement de la population de la commune de Troche qui se déroulera du 17 Janvier au 16 Février 2019.

Redevance occupation domaine public 2018 par France Télécom

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal le décompte du patrimoine des équipements de télécommunications de France Télécom sur le domaine public du territoire communal, soit 20,88km aérien et 1,511km en sous-sol représentants un montant de 1.153,04 €uros.

Antargaz

Tarifs à partir du 01er Avril 2018 : 0,0545€ HT leKWh (0,0514€ période précédente)

Borne Collecte Vêtements Le Relai

Statistiques de collecte du point de dépôt installé sur le parking du stade : en 2016, 1.719kg collectés soit 3.2Kg/Habitant et en 2017 : 1.305kg collectés soit 2.43Kg/Habitant.

Sirtom

Pour 2018, la part fiscalisée est de 26.066€ soit 55% et la part (variable) incitative 13.718€ soit 45%.

Défibrillateur

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs devis concernant le remplacement du défibrillateur hors d'usage. Le Conseil Municipal retient la location d'un appareil pour une durée de 60 mois et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour choisir l'offre la mieux disante.